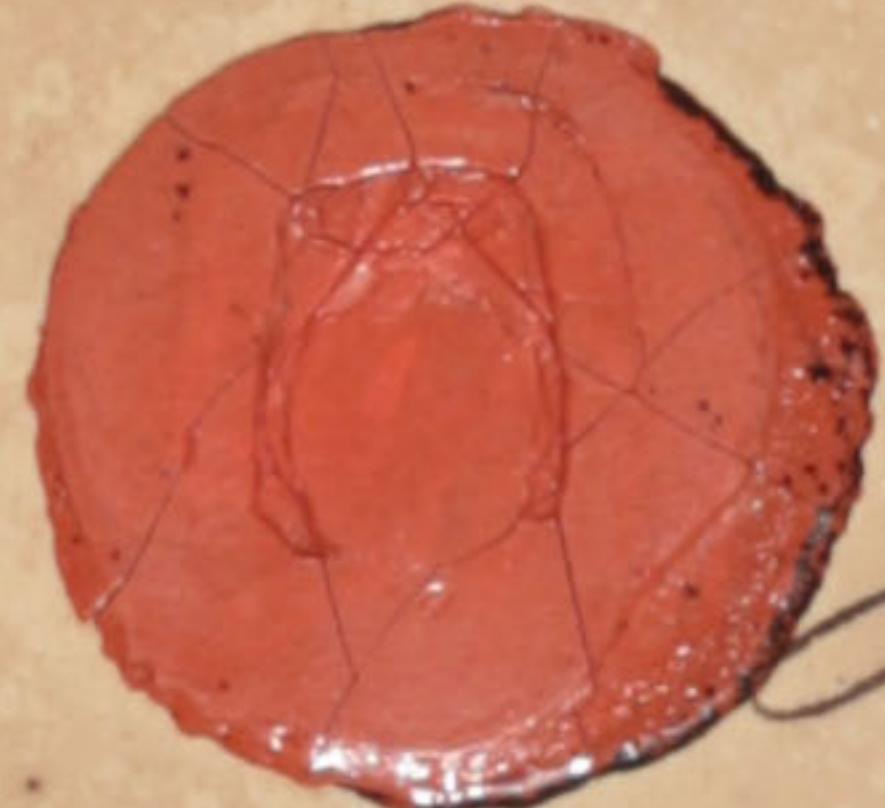


des Soussignés s'étant réunis afin
de procéder en vertu de leurs Pleins
Pouvoirs à l'échange des Ratifications
du Traité de Commerce fait à Rio de
Janeiro entre Sa Majesté l'Empereur
du Brésil et le Sénat de la Ville libre
de Bremen, les ratifications respectives
du dit Instrument (après avoir été
bien et bien examinées) ont été
échangées effectivement dans les
formes usitées.

En foi de quoi, ils ont signé,
en double, le présent Acte d'échange et
yont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Londres, le 14 Mars 1828.



Holylewton



Tabayaua